

Comité interpartis « Oui à l'imposition individuelle »

Communiqué de presse

Le comité du Oui lance un calculateur d'impôts digital

Berne, le 3 octobre 2025 – **Le référendum contre l'imposition individuelle ayant abouti, la loi fédérale sur l'imposition individuelle des couples mariés sera soumise au vote de citoyennes et citoyens suisses. Dans ce contexte, le comité interpartis « Oui à l'imposition individuelle » lance son site web, proposant un calculateur d'impôts, premier outil d'une campagne engagée en faveur de la loi.**

Impacts de la nouvelle imposition individuelle

Quels effets aura l'imposition individuelle sur votre calcul d'impôts ? C'est la question que les citoyennes et citoyens suisses devront se poser. Pour y répondre, le comité interpartis « Oui à l'imposition individuelle », en collaboration avec la société Ecoplan, ont développé un calculateur d'impôts en ligne, adapté aux diverses situations et aux divers profils, avec des résultats personnalisés et des explications fournies des bases de calculs.

Pour rappel, l'imposition individuelle se traduira par une baisse d'impôts pour 50 % des personnes concernées, tandis que pour 36 % d'entre elles, la charge fiscale restera inchangée. 14 % subiront une légère augmentation de leurs impôts (suppression des avantages fiscaux actuels pour les revenus élevés supérieurs à 400 000 francs par an).

Le comité du Oui est prêt

La présidence est assurée conjointement par : Kathrin Bertschy, conseillère nationale (BE/PVL), Eva Herzog, conseillère aux Etats (BS/PS), Susanne Vincenz-Stauffacher, conseillère nationale (SG/PLR) et Franziska Ryser, conseillère nationale (SG/Les Vert-e-s).

Contacts :

- Eva Herzog, Conseillère aux Etats, PS, 079 790 34 79
- Kathrin Bertschy, Conseillère nationale, pvl, 078 667 68 85
- Franziska Ryser, Conseillère nationale, Les Vert-e-s, 076 439 81 70
- Susanne Vincenz-Stauffacher, Conseillère nationale, PLR, 079 936 83 62

info@ja-zur-individualbesteuerung.ch

Site web : ja-zur-individualbesteuerung.ch